

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE MULHOUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MULHOUSE  
Conseil d'Administration du 07 février 2023**

**10 administrateurs présents (15 en exercice, 1 procuration, 4 absents)**

**DELIBERATION N° 2023-27**

**GUIDE DE LA SOLIDARITE : SUBVENTION A L'ASSOCIATION SOLINUM  
(ADM/7.5.6/27)**

L'association Solinum est à l'initiative du développement, dès 2017, de la première plateforme de cartographie de l'action sociale en France dénommée Soliguide.

L'objectif de cette plateforme est d'apporter, aux personnes en situation de précarité au sens large, une information complète sur un certain nombre de services de première nécessité, de leur en faciliter l'accès et de favoriser leur (ré)insertion.

Pour ce faire, Solinum a créé une base de données qui répertorie les services tels que des accueils de jour, des douches, des cours de français, des distributions alimentaires, des permanences juridiques, etc.

Cette base de données, qui fait l'objet d'une mise à jour régulière, est accessible sur plusieurs supports : une plateforme Web accessible à partir de l'adresse [www.soliguide.fr](http://www.soliguide.fr), à destination des travailleurs sociaux, associations, agents d'accueil, écoutants du 115, etc. ; une application mobile à destination des équipes mobiles, maraudeurs, personnes à la recherche d'un aide ou d'un service ; des bornes interactives, installées spécifiquement ou préexistantes (CAF, pôle emploi,...) et des listes sous format papier. Ces différents outils sont connectés à l'interface Soliguide et permettent de transmettre les informations en temps réel.

Solinum travaille en étroite concertation avec toutes les parties prenantes de l'action sociale, notamment les bénéficiaires directs, les associations, les collectivités territoriales ou encore les travailleurs sociaux.

D'abord mis en œuvre sur le Bas-Rhin, l'outil Soliguide fait l'objet, à partir de 2023, d'un déploiement sur l'ensemble du territoire alsacien. Ce déploiement est soutenu par l'Etat, la Collectivité européenne d'Alsace et les principales communes de la région.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Mulhouse met à la disposition des acteurs et des habitants l'annuaire Santé-Social. Cet outil répond à une demande forte de leur part. Il s'agit de s'orienter au mieux parmi les structures et dispositifs existants, en fonction de ses besoins ou de ceux de la personne que l'on accompagne. Très détaillé, l'annuaire a cependant pour limites un support peu dynamique (pdf à télécharger) et une mise à jour annuelle.

Proposer aux habitants et aux acteurs un outil plus accessible et plus dynamique tel que Soliguide permettra un progrès d'autant plus appréciable que les supports de ce dernier sont variés, et par conséquent adaptés à toutes les capacités d'accès aux outils numériques.

Aussi, il est proposé de soutenir le déploiement de Soliguide dans le Haut-Rhin, en partenariat avec l'Etat, la Collectivité Européenne d'Alsace et les CCAS du département, notamment celui de Colmar, par le biais d'une subvention de 8 000 € pour l'année 2023 attribuée à l'association Solinum.

Les crédits nécessaires à l'action sont inscrits au budget 2023  
Chapitre 65 – compte 65748 – fonction 428  
Service gestionnaire Administration  
Ligne de crédit n°1064 « Subventions de fonctionnement aux associations de droit privé »

L'attribution et le versement des subventions votées dans le cadre de la présente délibération sont conditionnés au respect par le bénéficiaire des principes inscrits dans le contrat d'engagement républicain annexé au décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

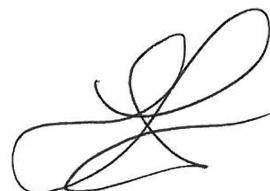
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- approuve cette proposition de subvention
- charge Madame le Président ou son vice-président de signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



Michèle LUTZ